

VERSION FINALE — 23 Janvier 2006

UNDAF



Cadre d'Aide au Développement
Des Nations Unies
à
São Tomé et Príncipe
(2007 – 2011)

L'Equipe des Nations Unies à São Tomé et Príncipe

CONTENUS

CONTENUS	3
RÉSUMÉ	4
SIGLES/ABRÉVIATIONS	5
PAGE DES SIGNATURES DES AGENCES DES NATIONS UNIES RÉSIDANTES A SÃO TOMÉ	Error! Bookmark not defined.
I. Introduction	6
II. Section des Résultats	9
<i>Secteur Prioritaire 1 : Services Sociaux de Base</i>	9
<i>Secteur Prioritaire 2 : Bonne Gouvernance et Droits de l'Homme</i>	13
III. Estimation des Ressources Nécessaires	17
IV. Mise en place	17
V. Contrôle et Évaluation	18
ANNEXES	19

RÉSUMÉ

Étant signataire de la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies, la République Démocratique de São Tomé et Príncipe assure l'égalité et la dignité de toutes les personnes. Elle reconnaît la non-violation et la non-aliénation de ces droits, refusant la discrimination sexuelle ou d'origines sociales, économiques, ethniques, religieuses ou politiques. Conformément à la Constitution de 1990, ses droits fondamentaux sont garantis à tous les citoyens.

São Tomé et Príncipe a inclus la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans sa Constitution, a ratifié la plupart des accords et instruments internationaux de protection des droits des citoyens et a signé, conjointement avec tous les États membres des Nations Unies, la Déclaration du Millénaire.

L'élaboration du CCA (Common Country Assessment – Évaluation Commune des Pays) et le Cadre d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF) dans la République Démocratique de S. Tomé et Príncipe ont été encadrés dans le contexte d'une nouvelle phase de planification et de coopération du Système des Nations Unies et de leurs agences, programmes et fonds¹, répondant aux nécessités de la Réforme des Nations Unies initiée par le Secrétaire général, Kofi Annan, en 1997.

Les résultats de l'UNDAF sont dérivés des conclusions de six groupes thématiques formés pour l'élaboration du CCA. Les secteurs prioritaires ont été désignés selon les priorités nationales indiquées par le Gouvernement, en ce qui concerne les compétences et les missions des agences, des programmes et des financements du Système des Nations Unies présents dans le pays; l'étude approuvée sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PSRP) (2002); et le progrès en direction de l'accomplissement des Objectifs de Développement du Millénaire (MDGs). D'autres facteurs, évalués, incluent la possibilité d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, ainsi que les possibilités de partenariat avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux qui opèrent dans le pays.

Les deux secteurs thématiques stratégiques de l'UNDAF choisis pour le cycle programmatique de 2007-2011 sont :

- Étudier l'accès à des services sociaux de base de qualité, y compris la Santé, l'Éducation, le VIH/sida, l'Environnement et la protection des plus vulnérables.
- Renforcer la capacité des organismes publics afin d'affermir l'observation de la loi et de la protection des droits de l'homme, en même temps que s'assurer de la participation continue de la société civile.

Vu la nécessité de mise à jour des questions d'égalité entre les sexes dans tous les secteurs d'intervention de l'UNDAF, l'UNCT a été d'accord pour inclure l'égalité des sexes comme secteur transdisciplinaire, en ayant comme résultat :

- l'intégration des questions d'égalité des sexes à tous les niveaux de la coopération future, en essayant d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique, économique et sociale.

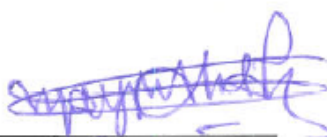
¹ A São Tomé et Príncipe, par ordre alphabétique, ce sont : FAO, UNDP, UNFPA, UNICEF, WHO/OMS et WFP

SIGLES/ABRÉVIATIONS

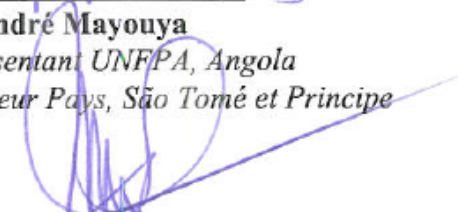
ADB : African Development Bank-Banque Africaine de Développement
Sida : Syndrome d'Immunodéficience Acquis
ARV : Antirétroviral
CCA : Common Country Assessment-Évaluation Commune des Pays
UE : Union Européenne
PIB : Produit intérieur brut
HIPIC : Highly Indebted Poor countries-Pays Pauvres Hautement Endettés
VIH : Virus d'Immunodéficience Humaine
MDGs : Millennium Development Goals-Objectifs de Développement du Millénaire
NEPAD : New Economic Partnership for Africa's Development, Nouveau Partenariat pour le Développement du Continent Africain
NEPSD : National Environmental Plan for Sustainable Development-Plan Environnemental National pour le Développement Durable
ONG : Organisation Non Gouvernementale
NSP : National Strategy Paper-Étude de Stratégie Nationale
PLWHA : People living with VIH/sida-Personnes vivant avec VIH/sida
PRSP : Poverty Reduction Strategy Paper-Étude de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
RC : Resident Coordinator-Coordonnateur Résident
UN : United Nations-Nations Unies
UNAIDS : UN Joint Programme on sida-Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
UNCT : United Nations Country Team-Équipe des Nations Unies dans le Pays
UNDAF : United Nations Development Assistance Framework-Cadre d'Aide au Développement des Nations Unies
UNDP : Programme de Développement des Nations Unies
UNFPA : United Nations Fund for Population-Programme des Nations Unies pour la Population
UNICEF : United Nations Children's Fund-Programme des Nations Unies pour l'Enfance
UN : United Nations System-Système des Nations Unies
WB : World Bank-Banque Mondiale
WFP : World Food Programme-Programme Alimentaire Mondial
WHO : World Health Organization-Organisation mondiale de la santé

PAGE DES SIGNATURES DES AGENCES DES NATIONS UNIES RÉSIDANTES A SÃO TOMÉ

Nous, l'Équipe des Nations Unies (UNCT) à São Tomé et Príncipe, en respectant toujours les compétences et la mission de chaque organisation, affirmons notre engagement à réaliser des programmes communs et à les développer, afin d'entretenir la coopération et la coordination entre toutes nos Agences, Fonds et Programmes. Cet engagement a pour but d'améliorer la performance et l'impact du Système des Nations Unies, en épousant les nouvelles synergies dans la communauté des Nations Unies, lesquelles sauront répondre aux défis dans le domaine du développement et aux priorités du pays.



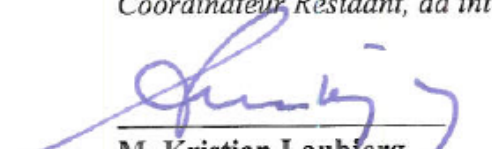
M. André Mayouya
Représentant UNFPA, Angola
Directeur Pays, São Tomé et Príncipe



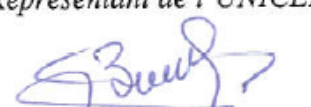
M. Bacar Abdouraihamane
Chargé du Bureau du PNUD



M. Batilloi Warritay
Coordinateur Résidant, ad intérim



M. Kristian Laubjerg
Représentant de l'UNICEF



Dr. Gregoire Batakao
Représentant de l'OMS, São Tomé et Príncipe



M. Nicaise Kponou
Chargé du Bureau du PAM

Signé le 28 février 2006
à São Tomé, République Démocratique de São Tomé et Príncipe

I. Introduction

L'Évaluation Commune des Pays (CCA) et le Cadre d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF) se sont affirmés comme outils fondamentaux des programmes, fonds et agences des Nations Unies, en ce qui concerne la réalisation d'une programmation commune et appropriée au niveau du pays. Le CCA/UNDAF, étant en même temps procédure et produit, font partie du programme réformateur du Secrétaire général initié en 1997 pour faire des Nations Unies une institution plus efficace.

Le CCA est un instrument commun du Système des Nations Unies pour analyser la situation du développement national et identifier les questions fondamentales de développement². Le CCA à São Tomé et Príncipe s'est caractérisé par son évaluation collective, menée pendant presque neuf mois, où sont identifiées les causes fondamentales de développement pour le pays. Six groupes thématiques, étudiant six secteurs différents, ont réunis des spécialistes du Gouvernement, des membres de la société civile et représentatifs du Système des Nations Unies. Le CCA a été conclu en novembre 2005 et s'est basé sur des données fournies par chaque groupe thématique.

L'UNDAF est le cadre stratégique commun pour les activités opérationnelles du Système des Nations Unies au niveau du pays. Le cadre fournit une réponse collective, cohérente et intégrée du Système aux priorités et aux nécessités nationales³. De ce dernier émane les analyses du CCA et représente l'étape suivante en ce qui concerne l'élaboration des programmes de coopération de l'ONU/UN dans les pays engagés.

Le processus de l'UNDAF dans la République Démocratique de São Tomé et Príncipe a commencé avec la réunion de planification stratégique de novembre 2005. Afin de participer dans la formulation de la matrice de l'UNDAF, des représentants du Gouvernement et de la société civile, conjointement avec des membres de l'Équipe des Nations Unies du pays ont été invités. Sur la base de la liste abrégée des secteurs de coopération tracés dans le CCA, dans le PRSP approuvé (2002), dans les huit Objectifs de Développement du Millénaire (MDGs) et dans les priorités du Gouvernement, les participants ont identifiés des secteurs prioritaires pour le développement national, dans lesquels le Système des Nations Unies à São Tomé et Príncipe, compte tenu de leurs avantages, devrait se concentrer dans le futur cycle de 5 ans.

Outre un secteur transdisciplinaire de coopération, ont été formulés deux résultats stratégiques pour l'UNDAF :

- **Résultat 1** : Étudier l'accès à des services sociaux de base, de qualité, y compris la Santé, l'Éducation, le VIH/sida, l'Environnement et la protection des plus vulnérables.
- **Résultat 2** : Renforcer la capacité des organismes publics afin d'affermir l'observation de la loi et de la protection des droits de l'homme, en même temps que s'assurer de la participation continue de la société civile.
- **le Secteur Transdisciplinaire** : l'intégration des questions d'égalité sexuelle à tous les niveaux de coopération future, en essayant d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique, économique et sociale.

La matrice de l'UNDAF, comprenant les résultats et les succès des programmes dans le pays, a été développée par le biais d'un processus de participation continu, de réunions régulières et de sessions de révision. Tout le processus a été accompagné et coordonné par une Commission Directive, composée des directeurs d'agences du Système des Nations Unies, et par des réunions périodiques de l'Équipe des Nations Unies du Pays.

² CCA/UNDAF Guidelines for UN country teams, (directives pour les équipes de l'ONU des pays) Juin 2004. Pag. 11

³ CCA/UNDAF Guidelines for UN country teams, (directives pour les équipes de l'ONU dans les pays) Juin 2004. Pag.

Le présent document, qui est un produit final de ce processus et aussi le fruit des efforts de l'Équipe et du Gouvernement, prétend être un instrument efficace dans le traitement des questions de développement que le pays affrontera durant le prochain cycle d'assistance des Nations Unies.

II. Section des Résultats

Secteur Prioritaire 1 : Services Sociaux de Base

Vue Générale

La Déclaration du Millénaire affirme clairement l'engagement assumé par les pouvoirs politiques, d'aider les populations à réaliser leur potentiel humain, en leur permettant de vivre selon un ensemble de valeurs. Ceci implique la capacité de satisfaire des nécessités humaines de base, telles que la nourriture et le logement, pouvoir vivre sainement, ainsi que de posséder des moyens d'auto-développement et des opportunités de choix, ce qui résulte d'une éducation de qualité et de la participation dans la prise de décisions.

De la perspective de la Déclaration du Millénaire, et compte tenu des priorités et des objectifs définis dans l'Étude de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté de 2002, le Système des Nations Unies à São Tomé et Príncipe travaille avec le Gouvernement afin de renforcer la capacité des citoyens d'accomplir leur potentiel dans la société. Comme le reconnaît ceux qui sont engagés, sans approvisionnement en nourriture, sans logement, sans éducation de base et sans soins de santé assurés et maintenus, la pauvreté qui dévaste le pays se maintiendra, faute de ressources financières mais aussi par le manque d'opportunités de prendre des décisions déterminantes dans la vie.

Priorité Nationale : développement des ressources humaines et l'accès aux services sociaux de base

Le premier secteur thématique de l'UNDAF traitera de l'accès aux services sociaux primaires de qualité, comprenant la Santé, l'Éducation, le VIH/sida, l'Environnement et la protection des plus vulnérables.

Résultat 1 : « Augmenter d'ici 2011 l'accès aux services sociaux primaires de qualité et à un environnement sain des populations vulnérables »

A ces priorités et nécessités, le Système des Nations Unies à São Tomé et Príncipe a défini sa réponse collective pour atteindre, à travers ses programmes, **quatre résultats cibles** :

1. Développer l'accès aux services de santé de qualité des populations vulnérables

Malgré des avancées significatives dans le secteur de la santé, telles que la diminution progressive de la mortalité infantile et juvénile, ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie, il reste plusieurs défis. Le pays fait face à un taux de plus en plus élevé de la mortalité maternelle et d'une augmentation de la prévalence des maladies infectieuses, comme le paludisme, qui enregistre une présence considérable malgré des efforts importants pour le traiter. La sous-nutrition, le manque d'hygiène et les difficultés à accéder aux soins de santé et aux médicaments continuent à être un des principaux facteurs de mortalité.

En ce qui concerne la capacité du secteur de la santé, le manque d'infrastructures, ainsi que la pénurie des médicaments et des matériels médicaux, amènent le système des soins de santé à ne pas pouvoir assurer des mesures préventives primaires. Aussi ni l'accompagnement approprié des patients individuels, ni l'évolution du système de santé en général n'ont été rendus possibles.

L'élaboration du PRSP en 2002 a fourni au Gouvernement une approche plus précise sur le thème de la santé et un Plan Stratégique pour la Santé a été mis en place, en mettant à jour ce qui avait été planifié en 1996. Des mesures spécifiques ont été introduites, par exemple, l'élargissement de la vaccination, la disponibilité des médicaments antirétroviraux et l'adoption d'un Plan Stratégique pour faire régresser le paludisme, avec l'engagement personnel du Président de la République. Dans le cadre du plan stratégique du Gouvernement, les autorités ont aussi validé un Plan Stratégique National de lutte contre le Sida, ont défini une stratégie d'information pour mettre en place un système de santé unique et opérationnel, et a augmenté considérablement la tranche du budget national attribuée à la santé, 8% en 2002 contre 19% en 2004.

Il faudra des efforts considérables pour répondre aux nécessités de santé primaire et atteindre le MDGs. Dans le cadre de l'actuelle UNDAF, envisageant les droits à la vie et à la santé, l'Équipe des Nations Unies travaillera dans le sens d'améliorer l'accès aux services de santé reproductive à la population en général et spécialement aux jeunes et aux adolescents; elle continuera à travailler pour mettre en place le plan national pour faire régresser le paludisme et à fournir des vaccins pour tous les antigènes, accessibles pour au moins 95% des populations cibles. Vu les actuelles limites à l'accès aux médicaments et aux produits essentiels pour la santé reproductive, l'Équipe des Nations Unies augmentera l'accès à ceux-ci, en même temps qu'elle améliorera la capacité technique du personnel qui travaille dans les soins de santé. En outre, l'équipe mettra en place des programmes de prévention et d'aide qui traitent de la sous-nutrition, pour mieux rendre consciente la population sur les problèmes de santé et de nutrition (spécialement chez les femmes enceintes, chez les mères qui allaitent et chez les enfants de moins de 5 ans).

2. Renforcement de la réponse multisectorielle au VIH/sida dans le cadre des institutions nationales et de la société civile

Bien que le taux d'infection par le VIH/sida (1% en 2001) soit encore bas, il existe le danger potentiel qu'elle devienne une grande épidémie. Une étude de l'année 2000 a démontré que 47% de la population souffrait de maladies sexuellement transmissibles et l'utilisation du préservatif semblait être très insuffisante. De plus, l'augmentation des infections chez les femmes enceintes, qui a augmenté de 0,1% en 2001 à 1,5% en 2005, illustre le danger potentiel que le pays pourrait affronter dans les prochaines années.

La distribution de préservatifs, particulièrement comme mesure préventive de l'infection du VIH et comme intervention de planification familiale est menée simultanément et sans coordination tant par les centres publics de planification familiale que par les ONG; par ailleurs, les campagnes d'informations, d'éducation et de communication sont encore inefficaces et insuffisantes pour sensibiliser la population en général et ainsi promouvoir des changements de comportement. Malgré la collecte de données, les statistiques et les études importantes dans ce secteur sont encore limitées.

Bien que la capacité de planification et de surveillance des politiques de santé intégrées pour les épidémies comme le paludisme, le VIH/sida ou la tuberculose soient encore faibles dans le pays, le Gouvernement de São Tomé et Príncipe a traité les questions de prévention pour le contrôle du VIH/sida durant les dix dernières années et a validé le Plan Stratégique National de lutte contre le sida en 2003.

Le Système des Nations Unies a soutenu le pays dans son effort pour fortifier et pour développer sa réponse au VIH/sida à travers les programmes des agences individuelles. Dans l'actuelle UNDAF, l'Équipe des Nations Unies soulignera les initiatives communes et se concentrera sur trois secteurs prioritaires, notamment (1) une réponse multisectorielle au niveau national, qui inclut le renforcement de la capacité technique des institutions nationales, en offrant un meilleur accès aux centres de conseils et de dépistage/test volontaires, de bonne qualité, et en assurant un contrôle de qualité du sang et des banques de sang sûres; (2) une stratégie d'aide et de communication qui exploite la prise de conscience et le changement de comportement, qui se concentrera à fournir un meilleur accès aux campagnes d'informations et d'aide au comportement sexuel sain et de lutte contre l'ostracisme et la discrimination; et (3) soigner et

soutenir les malades du VIH/sida (PLWHA, Personnes qui Vivent avec le Sida) et/ou leurs proches, assister et soigner les orphelins du sida ainsi que de fournir une alimentation aux familles affectées par le virus.

3. Amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité pour la population en général

La Constitution de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe assure le droit à l'éducation, en reflétant la responsabilité du Gouvernement à respecter les conventions internationales sur les droits de l'homme, comprenant la Convention des Droits de l'Enfant, ratifiée en 1991.

Bien que le système d'enseignement affronte de sérieux problèmes, le taux d'alphabétisme est de 83,1% chez les adultes et les jeunes de moins de 15 ans. La loi approuve le droit à l'enseignement primaire et divise le système éducatif en trois parties : enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement supérieur.

D'après la loi, l'enseignement primaire est universel, obligatoire et gratuit. Il comprend deux cycles, de quatre et deux ans. Jusqu'à aujourd'hui, seul le premier cycle est assuré, alors que l'accès au second cycle, la 5^{ème} et la 6^{ème} classe, est limité et assuré par très peu d'écoles. Les distances que les élèves doivent parcourir, en particulier pour fréquenter la quatrième classe et les classes suivantes, ne font qu'aggraver la situation. Dans ce contexte, au cours des 15 dernières années, le taux de conclusion de l'enseignement primaire va en diminuant passant de 97% en 1990 à 69,3% en 2002, ce qui signifie qu'un tiers des enfants ont abandonné l'école, les jeunes filles étant plus fortement touchées.

L'enseignement secondaire, de la 7^{ème} à la 11^{ème} classe, est limité géographiquement aux grands centres urbains. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il existe une seule institution polytechnique et un institut privé qui offrent des formations de comptabilité et d'administration. En attendant une solution nationale plus soutenable pour ce problème, le Gouvernement est d'accord pour accorder 300 bourses d'étude pour l'étranger et un projet de création d'une université privée en 2006 est en cours d'étude.

Vu les droits primaires et fondamentaux, et conformément aux conventions internationales et au MDGs, le plus grand défi pour le Gouvernement dans un avenir proche sera sans doute de garantir l'enseignement primaire universel pour tous les enfants de São Tomé et Príncipe. Ne pas garantir un tel droit mettra en cause l'objectif d'atteindre l'enseignement primaire universel d'ici 2015.

La situation ci-dessus décrite montre une contradiction entre les principes du droit à l'éducation, que le Gouvernement adopte, et les réalités sociales et économiques. Les ressources attribuées au système éducatif ne permettent pas de répondre à la demande croissante de l'éducation, ni d'améliorer la qualité de formation des enseignants et du personnel surveillant du réseau scolaire, ni d'offrir une formation technique et professionnelle qui soit importante pour le marché local.

Afin de faire face à ces obstacles, des pas importants ont été faits ces dernières années, de la part de différents agents :

En premier lieu, l'encadrement du PRSP a fourni une orientation générale de développement du système scolaire, pour lutter contre l'illettrisme et pour développer l'enseignement professionnel. Il s'appuyait sur une série de principes : (1) Décentralisation et engagement de tous les agents engagés dans le processus éducatif, (2) donner priorité à l'enseignement primaire, (3) améliorer l'efficacité et la qualité de l'enseignement, (4) adopter des mesures discriminatoires positives dirigées vers les enfants des parents pauvres et (5) coordonner les programmes éducatifs, de formation et d'emploi pour mieux préparer les jeunes et les adultes pour la vie professionnelle.

Dans un deuxième temps, en étroite collaboration avec les bailleurs, le Plan Stratégique National d'Éducation et de Formation conjointement avec un plan pour le développement du secteur éducatif à être réalisé pour une période de 10 ans. En même temps, le Gouvernement a mis en place l'initiative 20/20 et des ressources financières supplémentaires de la part des bailleurs ont été attribuées: Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Mondiale (WB) et Portugal.

Finalement, le Gouvernement s'est engagé à attribuer 14% des ressources du Programme d'Actions Prioritaires 2006-2008 au secteur éducatif, et donnera une attention particulière à la possible ouverture d'un département professionnel et technique dans ce secteur.

L'éducation d'un peuple étant le moteur d'une économie efficace, le développement individuel rendant possible la participation active des citoyens dans la vie publique, le Système des Nations Unies soutient totalement cet engagement et soutiendra la réforme du système éducatif, l'amélioration de l'enseignement primaire universel qui assure l'éducation et l'encouragement des jeunes filles dans l'esprit du MDGs et de l'initiative « éducation pour tous ».

Dans l'actuel UNDAF, l'éducation de base continuera à être renforcée par les agences importantes des Nations Unies et par les bailleurs bilatéraux. L'Équipe des Nations Unies concentrera son intervention sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement, sur la réduction des disparités entre les sexes et sur l'accroissement de l'accessibilité à l'éducation pour les plus vulnérables. L'éducation de qualité sera améliorée en renforçant les aptitudes des enseignants, en révisant les programmes scolaires et en fournissant des livres et matériels éducatifs. L'Équipe des Nations Unies travaillera pour développer l'accès à l'enseignement primaire pour les femmes et les jeunes filles, afin de réduire l'inégalité entre les sexes; ainsi que l'accès aux installations d'apprentissage et à la connaissance pour les populations illettrées ou celles qui présenteront une plus grande nécessité, à travers des méthodes d'apprentissage alternatives et des programmes d'enseignement à distance, en utilisant les nouvelles technologies. Finalement, seront assurées les nécessités en nutrition de base dans les écoles primaires, à travers des programmes alimentaires dans les écoles.

4. Accès de la population à l'eau potable et aux réseaux d'assainissement et garantie de la protection de l'environnement

La population de São Tomé et Príncipe est distribuée de manière disparate entre les deux îles. Notamment après l'indépendance, il s'est produit un grand élan d'urbanisation, ce qui a conduit à une concentration de la population surtout dans la capitale, où le taux de croissance démographique atteint les 5%.

La plupart de la population vit sans accès aux services primaires, en particulier l'électricité, l'eau potable et au réseau d'assainissement ajusté. Les coupures d'électricité dans les secteurs agricoles, dans les villages et dans la capitale sont fréquentes. L'eau continue à être un problème majeur, il est difficile de garantir l'accès à une source d'eau potable. L'eau est puisée et collectée dans la forêt tropicale à travers un système ancien et inefficace, qui ne répond pas aux nécessités croissantes. En ce qui concerne le réseau d'assainissement, des latrines dans les zones semi-urbaines et dans les plantations ont été construites, qui, de manière générale, ne sont pas utilisées. Conformément au rapport MDG, le pays n'a pas un mécanisme ajusté de collecte et de traitement de résidus solides. Les résidus médicaux/hospitaliers représentent un problème supplémentaire non résolu.

La dégradation de l'environnement est dû essentiellement à l'utilisation du bois comme combustible par les familles rurales pauvres, à l'exploration du bois à des fins commerciales et au déboisement de grands secteurs pour la culture de bananes et de maïs. En même temps, la côte se dégrade aussi, dû à l'extraction

de sable et aux émissions d'eau polluée de l'océan. Le côté positif est que les indicateurs de pollution atmosphérique ne sont pas alarmants, car il n'y a pas d'industrie lourde.

Compte tenu des conditions actuelles, on prêtera une attention particulière à l'amélioration de l'habitat et des services de base. Actuellement les conditions infrastructurelles, financières et humaines de la population ne satisfont pas les droits primaires fondamentaux à une vie saine, c'est peut-être pour cela qu'on ne peut pas assurer le développement durable environnemental jusqu'à 2015, en particulier dans le cadre établi par le MDGs.

Le Gouvernement, dans le cadre du PRSP, a pour objectif d'augmenter considérablement l'accès aux systèmes collectifs de distribution d'eau et d'améliorer la qualité de distribution d'eau, tant dans les secteurs ruraux qu'urbains. En ce qui concerne le réseau d'assainissement, le Gouvernement se propose d'augmenter la collecte de résidus solides dans des secteurs urbains et semi-urbains à 100% et d'installer un réseau d'assainissement dans tous les foyers. Il planifie, aussi, de réhabiliter le vieux réseau d'égouts de la capitale et d'entreprendre une grande campagne de promotion sur les comportements et les pratiques salubres. De plus, au niveau des dernières actions de la part du secteur public pour lutter contre les contraintes environnementales, conformément au Sommet Mondial de Johannesburg en 2002, le Gouvernement a mis en place le Plan Environnemental National pour le Développement Soutenable (NEPSD). Le NEPSD fournit une vision stratégique sur le rationnement et sur l'utilisation de l'eau nationale, ainsi que sur d'autres ressources et sur la protection environnementale. Aussi on a inclus une approche multisectorielle pour encadrer les sujets environnementaux dans les plans de développement de plusieurs secteurs, et un corps national de coordination s'occupera des questions environnementales et du développement soutenable.

Dans le cycle programmatique de l'UNDAF, 2007-2011, les efforts communs des agences aideront les communautés et les ONG locales en ce qui concerne la gestion soutenable de l'eau et à améliorer les infrastructures et les mesures hygiéniques auprès des populations cibles. Le Système des Nations Unies collaborera aussi étroitement avec les autorités nationales pour les aider à accomplir et à faire accomplir, les accords environnementaux internationaux; en particulier les engagements assumés dans la Convention de Rio, et renforcera aussi la capacité de gestion des institutions environnementales locales chargées de mettre en place le NEPSD.

Secteur Prioritaire 2 : Bonne Gouvernance et Droits de l'Homme

Vue Générale

Pour améliorer le potentiel humain, l'état et ses agences doivent créer un environnement approprié au développement humain. Dans le cadre du nouveau pacte social le Gouvernement s'est engagé avec le Système des Nations Unies, les bailleurs, la société civile et les autres partenaires, à trouver un équilibre entre les exigences d'une économie de marché et le bien-être social des citoyens. Au cœur de ce nouveau pacte social, une approche basée sur les droits de l'homme est de considérer les femmes comme des agents fondamentaux dans le processus de croissance et de développement de la nation.

La République de São Tomé et Príncipe a obtenu l'indépendance en 1975 et a engagé les processus démocratiques seulement en 1990, l'année où a été adoptée, par référendum, une nouvelle Constitution. La constitution du pays encourage un système multipartite et de libre arbitrage comme options sociopolitiques de l'état. Les libertés de religion, d'expression, le droit à l'association et autres droits collectifs et individuels, y compris l'égalité des droits entre tous les citoyens, sans discrimination, sont garanties. On reconnaît aux femmes l'égalité des droits dans la famille et celles-ci ont le droit de vote, bien que dans la réalité cette égalité n'est pas toujours constatée.

Le pays sera bientôt un producteur de pétrole. Les profits produits peuvent être tels que les actuelles formes d'organisation socio-économique peuvent devenir obsolètes, obligeant le pays à une réorganisation de grande échelle. Si nous voulons que le pays ait du succès dans ses plans de développement socio-économique, les liens essentiels entre les capacités humaines et celles de l'état — la participation démocratique, un pacte social et le respect de la loi — doivent être établis maintenant.

La part centrale de la réforme de l'État sera le renforcement de la capacité des institutions publiques pour planifier, pour mettre en place et pour accompagner les procédures au niveau central et local, afin d'améliorer la prestation de services et d'assurer une utilisation plus efficace et transparente des ressources nationales. Le défi est de construire un environnement qui permet aux plus vulnérables de bénéficier d'opportunités de croissance économiques et d'assurer les dépenses efficaces et bien orientées vers les secteurs de développement social comme la santé et l'éducation.

Pour renforcer les capacités de l'état, le Système des Nations Unies aidera le Gouvernement à définir les priorités dans la réforme des institutions publiques, à établir le respect de la loi, à optimiser l'assistance externe, à promouvoir une forme de démocratie participative, à protéger les droits, des plus vulnérables, (en particulier les femmes et les enfants) contre des abus et toutes les formes de discrimination, à transférer le pouvoir et l'autorité au niveau local afin d'exploiter plus l'engagement des citoyens et de réduire les disparités régionales, en fournissant un réseau de sécurité aux groupes sociaux les plus vulnérables.

Priorité Nationale : réforme des institutions publiques, renforcement de la capacité nationale et promotion des politiques de bonne gouvernance

Le second secteur thématique de l'UNDAF renforcera la capacité des organismes publics afin de consolider l'accomplissement de la loi et de la protection des droits de l'homme, en même temps qu'assurer la participation continue de la société civile.

« Résultat 2 : Les institutions publiques assureront, d'ici 2011, la protection des droits de l'homme, l'équité dans la distribution des ressources naturelles et un dialogue continu avec la société civile »

A ces priorités et nécessités, le Système des Nations Unies à São Tomé et Príncipe a défini sa réponse collective pour atteindre, à travers ses programmes, **trois résultats-cible** :

1. Les institutions publiques sont renforcées pour assurer leur propre réforme et l'application transparente de la loi

Il est important de remarquer que l'histoire de São Tomé et Príncipe, avec son héritage colonial portugais, l'indépendance tardive et la lenteur du processus démocratique, n'a pas fourni un terrain fertile pour une démocratie soutenable, pour une stabilité politique ou pour un système d'administration publique fort. Le pays fait face à une grande inefficacité administrative, due à une préparation restreinte et au peu de formation du personnel, aux salaires bas, aux primes insuffisantes dans le système d'administration publique et à l'absence de procédures administratives claires ainsi que l'absence de mise en place systématique des règlements.

Dans l'encadrement du PRSP, ont été mises en place plusieurs mesures pour consolider la démocratie et le respect de la loi. Certaines de ces mesures ont inclus le renforcement des compétences et des structures légales des fonctionnaires publics; la promotion de la gestion transparente et efficace, et la réorganisation et la modernisation de l'administration publique, ainsi qu'un processus de décentralisation.

En ce qui concerne l'économie et la gestion des ressources nationales, le pays deviendra bientôt un producteur de pétrole, ce qui engendra une grande entrée de ressources. Néanmoins, il faut prévoir que l'exploration pétrolière sera limitée à l'avenir, ce qui fait que les profits du pétrole sont seulement temporaires. Par conséquent, la bonne gestion des ressources pétrolières sera essentielle pour transformer ce grand privilège en un déclencheur de développement soutenable et dans un intérêt réel pour tous les membres de la société du pays. Pour cela, le Président de la République a promulgué une loi en décembre 2004 pour établir un cadre légal, conjointement avec les mécanismes spécifiques, pour que les profits du pétrole soient utilisés de manière efficace et transparente.

Dans le prochain cycle programmatique du pays et dans l'encadrement de l'UNDAF, le Système des Nations Unies, à travers ses programmes, agences et fonds, s'impliquera dans divers secteurs :

Dans le secteur de la protection des droits de l'homme, en assurant l'égalité sans discrimination, le Système des Nations Unies continuera à développer des collaborations pour améliorer les cadres légaux et institutionnels de protection des droits des enfants, des jeunes et des plus vulnérables, y compris les personnes qui vivent avec VIH/sida; et renforcera la capacité des institutions chargées de mettre en place la stratégie nationale pour l'égalité et l'équité entre les sexes.

En ce qui concerne les capacités institutionnelles et l'amélioration de l'efficacité administrative, le Système des Nations Unies va se concentrer, d'une part, sur l'accélération de la procédure de réforme d'état dans les secteurs de la santé et de l'éducation et, d'autre part, sur le renforcement de la capacité des institutions judiciaires à garantir le respect de la loi.

Afin de développer la capacité des citoyens pour plus de choix et pour une plus grande participation, il est important de renforcer leurs conscience sur les priorités nationales et d'améliorer la connaissance de la société de ses droits civils, politiques et économiques. A cette fin, des efforts seront faits pour fortifier la capacité des médias à informer de manière libre et objective, pour améliorer les systèmes socio-économiques de la gestion des informations, en les rendant plus transparentes et accessibles à toute la population.

La communauté internationale, comprenant le Système des Nations Unies, travaillera aussi pour assurer la transparence dans l'utilisation des ressources, en particulier les dérivés du pétrole et aidera à structurer le développement des institutions publiques, ainsi que la capacité de gestion de l'administration, en s'assurant que le pays bénéficie de cette occasion unique.

2. L'aide à l'harmonisation et à la coordination de l'assistance mise en place

Au bout de nombreuses années d'instabilité macroéconomique, avec un déficit chronique dans la balance des paiements, de dévaluation de la monnaie locale et d'inflations répétées, le pays supporte de grandes dettes. Le pays a rejoint le groupe des Pays Pauvres Hautement Endettés (HIPIC) en 2000 et c'est seulement depuis cette date qu'il peut concourir aux aides. Conformément aux estimations de la Banque Mondiale, la dette du pays atteint les 361 millions de dollars américains en 2005, un des chiffres le plus élevés du monde si on tient compte du Produit intérieur brut (PIB/GDP).

Le rétablissement du dialogue avec les institutions financières internationales sur les questions macroéconomiques a conduit, en août 2005, à un accord. Un Programme triennal d'Actions Prioritaires 2006-2008, financé par un plan d'investissement public d'une valeur de 168,7 millions de dollars américains, 35% de cette somme est destinée à la croissance économique et 26% à l'amélioration de la diversification des sources de revenu des pauvres.

La balance des paiements a été régulièrement garantie par l'aide internationale, en atteignant le palier des 25 millions de dollars américains en 2004.

En 2003 et 2005, a eu lieu à Rome et à Paris deux forums de haut niveau sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide internationale, auxquels ont assisté les chefs des plus grandes banques de développement multilatéral, des organisations internationales et bilatérales et les représentants des pays bailleurs et receveurs. De ces forums un engagement plus grand de la communauté internationale pour améliorer la gestion et l'efficacité de l'aide internationale a été conclu. Dans le dernier forum, à Paris, les institutions et les pays ont réaffirmé leur souhait d'augmenter les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion des résultats, en prêtant une attention spéciale aux actions et aux indicateurs de surveillance pour accélérer le progrès au niveau des pays.

En tenant compte de tout ceci et afin d'aider à une meilleure utilisation des aides externes et de travailler mieux avec des limites croissantes de l'harmonisation des bailleurs de fond, le Gouvernement sera aidé par des agences spécialisées des Nations Unies pour établir une Unité de Coordination de l'Aide.

3. Décentralisation efficace pour redistribuer le revenu national

Dans le cadre de la réduction de la pauvreté, il sera nécessaire, pour une décentralisation efficace et une redistribution du revenu national, de développer et de mettre en place des politiques de décentralisation au profit des pauvres, et de s'assurer que ces derniers soient soutenus par des mécanismes et des ressources propres. En outre, la planification stratégique, urbaine ou rurale, facilitera le processus décentralisateur, elle améliore également la qualité des services de l'état, en les rendant plus sensibles aux nécessités de la population, plus équitables et plus accessibles.

Il faut remarquer que, dû à l'instabilité politique continue à São Tomé et Príncipe, jusqu'à l'établissement du PRSP, les principales actions envisagées par les réformes d'état se trouvaient dans une phase de stagnation, en particulier en ce qui concerne la décentralisation, compte tenu du fait que les dernières élections régionales et municipales ont eu lieu en 1994.

Dans l'actuel cadre de l'UNDAF, et afin d'améliorer les processus décisifs qui affecteront les vies des personnes au niveau local, l'Équipe des Nations Unies développera la capacité, entre les agents locaux, d'accroître la participation locale et le développement local; et, en même temps, elle continuera à chercher, à renforcer les capacités des pouvoirs administratifs urbains, afin de développer leurs capacités de gérer les ressources locales et de les adapter aux nécessités locales.

Secteur de la Coopération Transdisciplinaire : Égalité entre les Sexes

L'Équipe des Nations Unies propose de maintenir l'égalité entre les sexes comme secteur transdisciplinaire avec comme résultat :

« D'ici 2011, les questions d'égalité entre les sexes seront intégrées à tous les niveaux de coopération future, en essayant d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique, économique et sociale. »

Les femmes représentent au moins la moitié de la société santoméenne, par conséquent, à moins que l'on s'occupe de la question de la disparité entre les sexes, et que l'on garantisse aux femmes un accès égal aux services sociaux, y compris la participation équivalente dans les processus décisifs, le succès de l'UNDAF sera mis en cause, vu qu'il exclura 50% de la population du pays sans s'occuper de leurs nécessités. Ceci n'aura pas seulement un impact négatif important dans le développement du pays mais il violera aussi un des premiers principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la Constitution du pays.

Dans ce contexte, pour que l'on garantisse un processus ouvert aux questions d'égalité, qui mène vers une société plus juste et participative, la question d'égalité entre les sexes sera un point prédominant dans tous les aspects du cycle programmatique de l'UNDAF.

III. Estimation des Ressources Nécessaires

D'après les calculs, les agences, programmes et fonds des Nations Unies, auront besoin d'environ 11,5 (onze virgule cinq) millions de dollars américains, en plus des autres 10 millions de dollars qui devront être mobilisés. Selon l'objectif MDG 8, une telle mobilisation des ressources rend nécessaire l'établissement de partenariats forts pour le développement.

Les principaux agents dans la mobilisation de ressources seront les agences du Système des Nations Unies présentes à São Tomé et Príncipe, notamment le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, le WFP, le WHO/OMS et autres agences non-résidentes tels comme la FAO, l'UNAIDS, et l'UN Habitat; les autorités nationales, ainsi que les membres de la société civile au niveau national et local. Des efforts seront aussi faits pour développer les partenariats traditionnels de manière que ceux-ci incluent le secteur privé et les autres groupes professionnels de développement.

Au niveau international, des efforts seront faits pour continuer à impliquer les bailleurs bilatéraux traditionnels et à augmenter les partenariats avec des bailleurs multilatéraux comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement, les institutions financières et les ONG internationales. Durant l'actuel cycle programmatique de UNDAF, on donnera aussi une attention particulière à la coopération sud-sud.

Durant tout le processus, des tables rondes et des rencontres de groupes thématiques seront organisées pour renforcer des partenariats dans le secteur de la mobilisation des ressources.

IV. Mise en place

Les deux secteurs de coopération sélectionnés, (1) les services sociaux de base et (2) la gouvernance, les droits de l'homme et le secteur transdisciplinaire d'égalité entre les sexes, soutiennent une approche multisectorielle pour la mise en place du programme, ainsi qu'une programmation systématique et commune entre les agences, pour que l'on atteigne les résultats attendus et définis par l'UNDAF.

L'approche multisectorielle sera un des défis de mise en place, vu qu'il exigera l'identification des partenaires stratégiques, selon les secteurs et les activités importants. En même temps, l'on développera des programmes d'initiative commune pour assurer la bonne mise en place de certains aspects de l'UNDAF et garantir son impact et son suivi.

Afin de pourvoir la mise en place efficace des activités programmées et pour que l'ONU contribue au mieux à la réalisation des MDGs, le programme de l'UNDAF sera mis en place à travers l'exécution nationale (NEX) et, dans toute la mesure du possible, s'appliquera à la nouvelle modalité de transfert.

Le Coordinateur Résidant (RC), en harmonie avec le Gouvernement et les agences respectives, programmes et fonds des Nations Unies, sera responsable de la mise en place des mécanismes ajustés à la bonne exécution du programme.

V. Contrôle et Évaluation

L'équipe du pays, avec ses partenaires nationaux, a défini une commission orientée (*Steering Committee*) et des Groupes Thématiques pour contrôler et évaluer la mise en place de l'UNDAF, en assurant la transparence de l'exécution du Système des Nations Unies.

Seront définis des groupes thématiques pour travailler avec les différents secteurs, qui se réuniront périodiquement (au moins tous les trimestres) et transmettront leurs conclusions et leurs recommandations à la commission orientée de l'UNDAF. La commission orientée sera l'agence chargée d'analyser les conclusions et les recommandations des groupes thématiques et contribuera avec des avis et des orientations pour que l'on atteigne les résultats attendus par le Système des Nations Unies dans le cadre du cycle commun programmatique.

Les membres des groupes thématiques et de la commission orientée seront des membres du cadre qui examineront et approuveront les programmes et les projets de chaque agence, et participeront à des visites des secteurs d'intérêt, ainsi qu'aux études d'évaluation pour la réalisation des résultats définis dans l'UNDAF.

Les résultats de l'UNDAF seront supervisés d'après les conditions stipulées dans les directives de l'UNDAF. Ils seront utilisés pour superviser le progrès des indicateurs des résultats contre les objectifs prédéfinis : les données à la disposition par les révisions du PRSP, les informations réunies pour les rapports de progrès du MDGs et du RC, ainsi que les données importantes d'autres origines, des conférences et des conventions internationales.

Outre les évaluations à courts termes et finales de l'UNDAF, la commission orientée organisera aussi deux évaluations thématiques et d'impact, dans la première et troisième années de mise en place. Celles-ci seront utilisées pour examiner les résultats obtenus et pour fournir des recommandations, compte tenu qu'elles renforceront les résultats globaux et s'assureront que l'on atteigne les résultats à la fin du cycle. À la fin du cycle programmatique, la commission orientée fournira une structure opérationnelle, ainsi que l'orientation, pour l'évaluation finale, et définira le nouvel axe de coopération pour l'avenir.

ANNEXES

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

ANNEXE I

MATRICES DU CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (UNDAF) DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
1.1. L'accès des populations vulnérables aux services de santé de qualité a augmenté	1.1.1. L'accès des populations, particulièrement des jeunes et adolescents, aux services de santé de la reproduction est amélioré.	UNFPA (appui technique, formation, mobilisation sociale, aménagement des centres pour les jeunes) OMS (renforcement institutionnel, formation) Portugal (Promotion SMI) UNICEF (participation communautaire dans la gestion des Centres et Postes de Santé)	UNFPA : US\$ 750.000 PNUD : US\$ 300.000 WHO : US\$ 500.000 UNICEF : US\$ 608.256 PAM : US\$ 905.053	UNFPA : US\$ 100.000 GFATM : US\$ 1.000.000 Portugal : US\$ 537.500
	1.1.2. La mise en œuvre du plan national pour faire reculer le paludisme est accéléré	UNFPA (traitement intermittent) PNUD (plaidoyer, appui tech. Liées à diverse action relative à la mise en œuvre du plan) OMS (surveillance épidémiologique, pharmacovigilance) UNICEF (plaidoyer et création de la demande de ITNs et programmes de communication)		
	1.1.3. La couverture vaccinale est maintenue à plus de 95% pour tous les antigènes.	OMS (surveillance, évaluation) UNICEF (Provision de vaccins et appui au 'cold chain management' et supervision de qualité sur le terrain)		
	1.1.4. La disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels et des produits de santé de la reproduction sont accrues.	UNFPA (appui technique, formation, planification et gestion des produits de la SR) PNUD (renforcement des capacités) OMS (renforcement institutionnel, formation) UNICEF (provision des médicaments pour AIDI)		

**Systeme des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
	1.1.5. Les capacités techniques du personnel de santé sont améliorées.	UNFPA (appui technique et formation dans le domaine de la SR) OMS(support au fonctionnement de EFCS, formation extérieur) UNICEF (appui à l'initiative 'reach every district' RED; amélioration des qualifications; formation du personnel de santé dans les communautés et échange entre pays)		
	1.1.6. Prévention et prise en charge de la malnutrition modérée et sévère sont améliorées, particulièrement chez le couple mère et enfant.	UNFPA (supplément anti-anémique pour les femmes enceintes) OMS(renforcement institutionnel, formation) PAM (fourniture d'aliments d'appoint et complémentaire et séances de démonstration) UNICEF (plaidoyer ciblé pour l'amélioration de l'usage de la vitamine A et sel iodé et appui et soin de la nutrition a la maison)		
	1.1.7. La prise de conscience des questions de santé et de nutrition s'est accrue (particulièrement pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les mères des enfants de moins de 5 ans.	UNFPA (IEC dans les écoles, en dehors des écoles, mass media ; mobilisation sociale dans le domaine de la SR) PAM (séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire) UNICEF(amélioration de la gestion intégrée des maladies infantiles par l'initiative de Bamako et les communautés ciblées, mobilisation sociale et programme de communication)		

**Systeme des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
1.2. La réponse au VIH/SIDA est intégrée dans les priorités nationales	1.2.1. Accès amélioré aux informations et moyens nécessaires pour l'adoption d'un comportement sexuel à moindre risque.	UNFPA (IEC dans les écoles, en dehors des écoles, mass media ; mise à disposition des centres d'écoutes et conseils; programmation des préservatifs, mobilisation sociale) PNUD (plaidoyer et IEC) WHO (Formation) UNICEF (amélioration de programme de communication concernant la jeunesse et délivrance d'information aux mères au niveau des communautés) ONUSIDA (IEC dans les districts cibles)	UNFPA : US\$ 500.000 PNUD : US\$ 50.000 WHO : US\$ 500.000 UNICEF : US\$ 304.128 PAM : US\$ 473.367	UNFPA : US\$ 100.000 GFATM : US\$ 584.000 ONUSIDA : US\$ 150.000 WB : US\$ BAD : US\$ Portugal : US\$ Brésil : US\$ 415000
	1.2.2. Accès amélioré aux services de qualité pour le conseil, le dépistage volontaire et les soins, y compris pour les autres IST.	UNFPA (plaidoyer, IEC pour PTME, intégration de la prévention des IST/VIH et prise en charge des IST dans les services de santé de la reproduction) PNUD (appui logistique, équipement et formation) WHO (surveillance épidémiologique, renforcements des capacités techniques) UNICEF (Méthodes de non transmission de la mère à l'enfant améliorées et programmes de Sida pour des orphelins)		
	1.2.3. La sécurité transfusionnelle de qualité est assurée.	WHO (Renforcement institutionnel formations, fourniture des consommables) UNICEF (délivrance de l'information améliorée et prise de conscience)		

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
	1.2.4. Capacités techniques et matérielles des institutions pour consolider la réponse nationale au VIH/Sida sont renforcées.	UNFPA (renforcement des capacité techniques, suivi et évaluation) PNUD (renforcement de capacité technique, suivi et évaluation) WHO (renforcement de capacité technique, suivi et évaluation) UNICEF(programme conjoint avec OMS pour améliorer la formation du personnel de sante dans les communautés et acquisition d'équipement) PAM(soutien alimentaire aux orphelins du SIDA) ONUSIDA (appui technique) Brésil (fourniture des ARV et testes rapides, formations)		
	1.2.5. La protection des personnes vivant avec le VIH, la réduction de la stigmatisation et la prévention positive sont améliorées.	UNFPA (plaidoyer, IEC orientée vers PVIH et la société en geral) WHO (prévention positive) UNICEF (plaidoyer et programmes de communication tournés vers les communautés et preneurs de décision ; formation et soin des orphelins et des personnes affectées du SIDA ONUSIDA (appui technique, plaidoyer, IEC)		
	1.2.6. L'impact du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire des familles affectées est réduite et le soutien aux orphelins amélioré.	UNFPA (renforcement des capacités des ONGs pour la prise en charge au domicile et psychosociale) WHO (formation) PAM(Aide alimentaire aux personnes infectées et affectées par le SIDA) UNICEF (formation et soin des familles d'orphelins du SIDA et collaboration avec le PAM pour augmenter la sécurité alimentaire aux communautés ciblées ONUSIDA (plaidoyer)		

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
1.3. L'accès d'un grand nombre des populations à l'éducation de base de qualité est améliorée.	1.3.1. La qualité de l'enseignement est améliorée par la formation des enseignants, la revue des curricula, la fourniture de livres scolaires et équipements didactiques, etc.	UNFPA (inclusion de contenus de SSR et disparités entre les sexes dans les curricula et supports pédagogiques) UNICEF (formation des professeurs, révision des curricula et fourniture d'équipements et matériels didactiques) Portugal (enseignants secondaires et professionnalisant) Brésil (formation des professeurs)	UNFPA : US\$ 250.000 UNICEF : US\$ 505.504 PAM : US\$ 3.513.034	UNFPA : US\$ 100.000 Portugal : US\$ 900.000 Brésil : US\$ 2.163.000
	1.3.2. L'acquisition des connaissances et l'accès à la formation et à l'apprentissage des populations analphabètes, particulièrement des jeunes et adolescents sont améliorées.	UNFPA (inclusion de contenus de SSR et disparités entre les sexes dans programmes de formation) PAM(Vivre vs formation/alphabétisation) Brésil(alphabétisation solidaire)		
	1.3.3. L'accès alternatif à l'éducation de base par l'enseignement à distance est initié.	UNICEF (initiative d'apprentissage à distance à partir des radios communautaires en collaboration avec UNESCO, le gouvernement et les partenaires; test pilote pour améliorer la formation des filles dans les communautés)		
	1.3.4. Les besoins nutritionnels des élèves leur permettant un bon apprentissage sont assurés.	PAM(fourniture des repas aux élèves de l'enseignement de base) UNICEF (amélioration des qualifications et prise de conscience du personnel des cantines des écoles et démonstration des programmes communautaires)		

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
	1.3.5. L'accès à l'éducation de base pour les jeunes filles et les femmes à risque a augmenté et les disparités entre sexes sont réduites.	UNFPA (inclusion de contenus de SSR et disparités entre les sexes dans programmes de formation) PAM((fourniture des repas aux élèves de l'enseignement de base) Brésil (alphabétisation solidaire, bolsa escola) UNICEF (amélioration de l'initiative de communication de l'ONG SARA, augmentation d'activités au niveau des communautés, inscription basée sur le genre et suivi et évaluation)		
1.4. L'accès d'un grand nombre de populations à l'eau potable, à l'assainissement et à un environnement protégé est assuré.	1.4.1. La prise de conscience et la mise en pratique du bon usage de l'eau sont améliorées.	WHO(appui technique) UNICEF (amélioration de la prise de conscience dans l'usage de l'eau potable au niveau des communautés)	WHO : US\$ 250.000 UNICEF :US\$ 709.537 PNUD : US\$ 150.000	GEF : US\$ 400.000 Habitat : US\$
	1.4.2. Un plus grand nombre de la population assure la protection de l'environnement en bénéficiant des mesures d'accompagnement.	PNUD (appui institutionnel, appui initiatives à la base) WHO(infrastructures) UNICEF (prise de conscience au niveau de la communauté et augmentation de compétition.)		
	1.4.3. Les pratiques des populations-cibles en matière d'hygiène et de protection de la ceinture sanitaire sont améliorées.	WHO(infrastructures) UNICEF (prise de conscience au niveau des foyers et amélioration des qualifications et acquisition d'équipement) Portugal IEC, infrastructures)		
	1.4.4. Les communications nationales sur les conventions de Rio sont formulées et diffusées.	PNUD (appui institutionnel, renforcement des capacités techniques, suivi et évaluation)		
	1.4.5. Les institutions nationales en charge de la gestion de l'environnement sont renforcées pour la mise en œuvre du PNEDR	PNUD (appui institutionnel, renforcement des capacités techniques)		

Systeme des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, EDUCATION, VIH/SIDA ET ENVIRONNEMENT)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
Mécanismes de coordination et modalité de gestion des programmes : La mise en œuvre s'appuiera sur les programmes nationaux. Des groupes thématiques et comité de pilotage seront mis en place. Des programmes conjoints inter-agences seront développés. Les nouvelles modalités de transfert (RTM) seront appliquées.				

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

**MATRICES DU CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (UNDAF) DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : GOUVERNANCE ET DROITS HUMAINS (Y COMPRIS LA PROTECTION SOCIALE)				
Priorité ou buts nationaux : Reforme des Institutions Publiques, renforcement des capacités, promotion d'une politique de bonne gouvernance				
Effet de l'UNDAF 2 : D'ici 2011, les institutions publiques assurent la protection des droits humains, l'équité dans la distribution des ressources nationales et le dialogue avec la société civile				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
2.1. Les institutions publiques sont renforcées afin d'assurer leur réforme et l'application transparente et égalitaire de la loi.	2.1.1. Environnement légal et institutionnel assure la protection des enfants, des jeunes et des groupes vulnérables.	UNFPA (plaidoyer, IEC, mécanismes suivi des conventions) UNICEF (Plaidoyer, programmes de communication, mise en oeuvre du CRC/CEDAW, suivi et acquisition d'équipements et appui au programme)	UNFPA : US\$ 500.000 PNUD : US\$ 1.150.000 WHO : US\$ 250.000 UNICEF : US\$ 573.088	UNFPA : US\$ 200.000 PNUD : US\$ 800.000 ONUSIDA : US\$ 50.000 Portugal : US\$ 574.000
	2.1.2. La transparence dans l'utilisation des ressources, et en particulier des ressources pétrolières, est assurée.	PNUD (renforcement des capacités – institutionnel, technique et logistiques) UNICEF (Plaidoyer, appui aux politiques sociales et suivi et évaluation)		
	2.1.3. La prise de conscience des populations sur les priorités nationales est renforcée à travers le renforcement des capacités des media.	PNUD (plaidoyer, renforcement des capacités et appui logistique) UNICEF (Plaidoyer, appui aux politiques sociales et suivi et évaluation, programmes de communication améliorés dans les communautés et livraison de l'information))		
	2.1.4. Le système de gestion d'information socio-économique est amélioré à tous les niveaux.	UNFPA (appui technique, logistique, formation dans le domaine de la population) PNUD (plaidoyer, renforcement des capacités et appui logistique) UNICEF (amélioration des capacités dans des communautés ciblées et acquisition d'équipements) OMS(renforcement du SIS)		
	2.1.5. Les institutions nationales chargées de la mise en œuvre de Stratégie Nationale pour l'égalité et équité de genre sont développées et renforcées.	UNFPA (plaidoyer, appui technique, logistique, formation) PNUD (plaidoyer) UNICEF ((formation et sensibilisation sur des politiques sociales, et renforcement des structures de lutte contre la violence vers les femmes)		

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : GOUVERNANCE ET DROITS HUMAINS (Y COMPRIS LA PROTECTION SOCIALE)				
Priorité ou buts nationaux : Reforme des Institutions Publiques, renforcement des capacités, promotion d'une politique de bonne gouvernance				
Effet de l'UNDAF 2 : D'ici 2011, les institutions publiques assurent la protection des droits humains, l'équité dans la distribution des ressources nationales et le dialogue avec la société civile				
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Ressources Propres	Ressource à mobiliser
	2.1.6. Les capacités des institutions judiciaires sont renforcées et assurent l'Etat de droit.	PNUD (appui technique et renforcement des capacités) UNICEF (Appui au comité de suivi du CRC, plaidoyer à travers des événement spéciaux, appui aux politiques sociales et suivi et évaluation)		
	2.1.7. Les capacités des institutions en vue d'accélérer la mise en œuvre des réformes dans les domaines de l'éducation et de la santé sont renforcées.	UNFPA (plaidoyer, appui technique, logistique, formation) OMS (renforcement institutionnel pour le secteur santé) UNICEF (Plaidoyer, assistance technique, appui logistique et formation)		
	2.1.8. Les droits et la protection des personnes vivant avec le VIH/Sida et des groupes vulnérables sont promus.	ONUSIDA (plaidoyer, appui technique, formation) UNICEF (plaidoyer, sensibilisation et actions programmes de communication)		
2.2. Le système d'harmonisation et de la coordination de l'aide est mis en place	2.2.1. La cellule de l'aide à la coordination est mis en place	PNUD (renforcement des capacités – institutionnel, technique et logistiques) UNICEF (renforcement des capacités de coordination locales, Exchange entre pays, supervision sur le terrain)	PNUD : US\$ 400.000 UNICEF : US\$ 270.336	WB : US\$ 300.000 EU : US\$
2.3. Décentralisation effective pour la redistribution du revenu national	2.3.1. Les acteurs communautaires disposent des capacités pour promouvoir et participer à leur développement	PNUD (renforcement des capacités et du système de planification locale, IEC pour les élus locaux) UNICEF (Amélioration des capacités de développement des communautés ciblées, appui logistique, opportunités d'échanges et projets d'appui aux groups communautaires)	PNUD : US\$ 400.000 UNICEF : US\$ 408.256 PAM : US\$ 288.783,33	BAD : US\$ 1.000.000 WB : US\$
	2.3.2. Les "camara distrital" sont renforcées en vue de la gestion rationnelle des ressources.	PNUD (élaboration et mise en œuvre des politiques et stratégie de décentralisation,) UNICEF (Plaidoyer et amélioration dela prise de conscience des politiques sociales de conscience) PAM (Appui a la communauté en vue de la prise en charge des personnes âgées)		
Mécanismes de coordination et modalité de gestion des programmes : La mise en œuvre s'appuiera sur les programmes nationaux. Des groupes thématiques et comité de pilotage seront mis en place. Des programmes conjoints inter-agences seront développés. Les nouvelles modalités de transfert (RTM) seront appliquées.				

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Annexe II
 Cadre de suivi et évaluation de l'UNDAF
 à Sao Tome et Principe

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
Effet de l'UNDAF 1 : D'ici 2011, un plus grand nombre de population vulnérable aura accès aux services sociaux de base de qualité et à un environnement sain à la RDSTP	- IDH - Taux de mortalité maternelle - Taux de mortalité infantile - Taux de mortalité infanto – juvénile - Espérance de vie à la naissance	0.604 (2003) 100 59%00 96%00 63,0	RMDH (2005), RNDH Rapports des ODMs Rapports Admin sectoriels RGPH	Volonté politique
1.1. L'accès des populations vulnérables aux services de santé de qualité a augmenté	- % de population par sexe et par age ayant accès aux services de santé de base.	n.d	EDS Rapports annuels du MS	Volonté politique/Manque des ressources/Changements institutionnels
	-Taux de satisfaction des clients des services de santé.	n.d	Enquête	

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.1.1. L'accès des populations, particulièrement des jeunes et adolescents, aux services de santé de la reproduction est amélioré.	- % de la population qui utilisent les services SSR.	n.d	Rapports annuels du PSR	
	- % des US qui offrent au moins quatre SSR (PF, pré et post natal, prévention et gestion des IST) de qualités.	55%(2005)	Rapports annuels du PSR	
	- % des US qui offrent SSR de qualités et intégrées pour les jeunes et adolescents.	n.d	Enquête	
	- Taux de grossesse chez les adolescents	n.d	Rapports annuels du PSR	
	- Taux de prévalence contraceptive	28.7% (100%) 47.8%(60%)	Rapports annuels du PSR	
	- % des accouchements assisté par personnel qualifié.	n.d	Rapports annuels du PSR	
	- Taux d'accouchement institutionnels.	90.7% (2005)	Rapports annuels du PSR	
1.1.2. La mise en œuvre du plan national pour faire reculer le paludisme est accéléré.	- % des CS qui offrent CoB de qualité.	n.d	Enquête	
	- Taux de prévalence du paludisme.	53.7%	Rapports annuels du CNE	
	- Taux de mortalité dû au paludisme.	19.1%	Rapports annuels du CNE	
	- % de la population des zones à risque qui utilise des moyens de prévention efficaces contre le paludisme.	n.d	Enquête	
1.1.3. La couverture vaccinale est maintenue à plus de 95% pour tous les antigènes.	Taux de couverture vaccinale par antigène (BCG, DPT3, anti-rougeole, fièvre jaune, hépatite B et polio)	(2005) BCG-99.8% DPT3-96.8% Anti – rougeole-88.3% Fievre jeune-68.2% Anti hep-95.5% Polio3-96.8%	Rapports annuels du PSR	

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.1.4. La disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels et des produits de santé de la reproduction sont accrues.	- % des US avec rupture de stock des médicaments essentiels.	n.d	Rapports annuels de la DSS	
	- % des US avec rupture de stock des produits de santé de la reproduction.	0%	Rapports annuels du PSR	
	- % de la population avec accès aux médicaments essentiels.	n.d	Enquête	
	- % de population avec accès aux produits de santé de la reproduction.	n.d	Enquête	
1.1.5. Les capacités techniques du personnel de santé sont améliorées.	-% des personnels de santé ayant bénéficié des formations post graduation	n.d	Rapports de la DPF du MINSA	
	-% du personnels par district et par US ayant bénéficié d' au moins une action de formation	n.d	Rapports de la DPF du MINSA	
1.1.6. La prévention et la prise en charge de la malnutrition modérée et sévère sont améliorées, particulièrement chez le couple mère et enfant.	- Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants < 5 ans	12.8%(1998)	Enquête	Défaillance dans la contribution de la contrepartie Défaillance et faible capacité des structures d'exécution Manque de motivation Insuffisante capacité technique et de gestion
	.	5.4% (2005-HAM)	Rapports annuels du PSR	
	- Bas poids à la naissance.	n.d	Rapports annuels du PSR	
	- Prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes.	n.d	Enquête	
	- Taux de mal nutrition chez les femmes enceintes et chez les enfants < 5 .	n.d	Enquête	
	- % de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	n.d	Rapports des structures d'exécution	
- Taux de rétablissements des malnutris suivis				

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.1.7. La prise de conscience des questions de santé et de nutrition s'est accrue (particulièrement pour les femmes enceintes, les mères allaitant et les mères des enfants de < 5 ans).	- Taux de mal nutrition chez les femmes enceintes et chez les enfants < 5 ans .	n.d	Enquête	Défaillance et faible capacité des structures d'exécution Insuffisante capacité technique et de gestion
	- % nouveau nez < 2500gr.	5.4% (2005-HAM)	Rapports annuels du PSR	
	- % des femmes mettant en pratique les connaissances acquises aux cours des séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire.	n.d	Enquête	
	- % des dépenses alimentaires dans le revenu des ménages du 1/5 des plus pauvres de la population.	n.d	Enquête	
	- Taux d'accroissement moyen des consultations prénatal et post-natal au niveau des CSR	n.d	Rapports des structures d'exécution	
1.2. La réponse au VIH/SIDA est intégrée dans les priorités nationales.	- Taux de prévalence du VIH dans la population.	1% (estimée)	EDS	
	- Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes.	1.5% (2005)	Enquête spécifique	
	- Taux de prévalence du VIH parmi les jeunes 15-24 ans.	1.3% (2005)	EDS	

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.2.1. Accès amélioré aux informations et moyens nécessaires pour l'adoption d'un comportement sexuel à moindre risque.	- % des jeunes 15-24 ans qui identifient correctement les moyens de prévenir la transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les idées fausses concernant la prévention du VIH.	n.d	EDS	
	- % des jeunes âgés de 15-24 ans déclarant utiliser le préservatif lors de rapports sexuels avec un(e) partenaire occasionnel (le).	n.d	EDS	
	- % des professionnelles de sexe qui déclare avoir utilisé un préservatif avec leur client le plus récent parmi ceux/ celles de l'échantillon qui ont eu des rapports sexuels avec un client au cours des 12 dernier mois	n.d	Enquête spécifique	
1.2.2. Accès amélioré aux services de qualité pour le conseil, le dépistage volontaire et les soins, y compris pour les autres IST.	- % des personnes 15-49 ans ayant eu un test de dépistage volontaire au VIH.	n.d	EDS	
	- Taux de prévalence des IST.	n.d	Rapports annuels du PSR	
	- % des femmes enceintes dépistées au VIH.	n.d	Rapports annuels du PTME	
	- % des femmes enceintes de 15-24 ans dépistées au VIH.	n.d	Rapports annuels du PTME	
	- % de femmes enceintes infectées par le VIH ayant reçu un traitement ARV complet pour réduire le risque de transmission mère enfant.	n.d	Rapports annuels du PTME	
	- % de nourrissons infectés par le VIH/SIDA nées de mères sero-positive.	n.d	Rapports annuels du PNLS	
	- % de US offrant CDV	10.3%	Rapports annuels du PNLS	
- % des PvVIH sous TARV	10%			

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.2.3. La sécurité transfusionnelle de qualité est assurée.	- % des unités de sangs testés et positifs au VIH, à la syphilis et à la l'hépatite C et B parmi les donneurs de sang.	n.d	Rapports du banc de sang	
1.2.4. Capacités techniques et matérielles des institutions pour consolider la réponse nationale au VIH/SIDA sont renforcées.	- % des structures du secteur public et privés possédant un plan sectoriel fonctionnel de lutte contre le VIH/SIDA	1	Rapports des structures d'exécution	État avancé du malade du VIH/SIDA empêchant la réponse aux efforts de rétablissement nutritionnel Faible capacité des ONG's
	- Nombre des associations et ONGs actifs dans la lutte contre le VIH/SIDA	2	Rapports des ONGs	
	- Nombre de malades du SIDA ayant reçu la ration alimentaire	105	Rapports des structures d'exécution	
1.2.5. La protection des personnes vivant avec le VIH, la réduction de la stigmatisation et la prévention positive sont améliorées.	- % des PvVIH qui adopte comportement de prévention positive.	n.d	Enquête	
	- Nombre des initiatives des PvVIH ayant bénéficiant d'un appui.	n.d	Rapports des structures d'exécution	
1.2.6. L'impact du VIH/Sida sur la sécurité alimentaire des familles affectées est réduite et le soutien aux orphelins amélioré.	- % des orphelins du SIDA bénéficiant d'un appui psycho-social, scolaire, nutritionnel.	84%	Enquête sur OVC et Rapport annuel des structures d'exécution Rapport annuel des structures d'exécution	Faible capacité des ONG's
	- % des PvVIH suivi bénéficient d'un appui psycho-social scolaire, nutritionnel.	n.d		
	- % du revenu familial des PvVIH consacré à l'alimentation.	n.d	Enquête	
	- Nombre d'orphelins du SIDA ayant reçu la ration alimentaire	32%	Rapports des structures d'exécution	
1.3. L'accès dans grand nombre des populations à l'éducation de base de qualité est amélioré.	- Taux net de scolarisation.	80% (2003/04)	Département du Plan et Statistique (Ministère de Education)	
1.3.1. La qualité de l'enseignement est améliorée par la formation des enseignants, la revue des curricula, la fourniture de livres scolaires et équipements didactiques, etc.	- % de professionnels de l'enseignement de base habilités	32% (2003/01)	Département du Plan et Statistique (Ministère de Education)	
	- Taux d'achèvement dans l'enseignement primaire ???	n.d.		

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.3.2. L'acquisition des connaissances et l'accès à la formation et à l'apprentissage des populations analphabètes, particulièrement des jeunes et adolescents sont améliorées.	- % de la population cible ayant des connaissances sur la SSR et disparité de genre - nombre des personnes en cours d'alphabétisation ayant reçu la ration alimentaire.	nd 275	Rapports des structures d'exécution	
1.3.3. L'accès alternatif à l'éducation de base par l'enseignement à distance est initié.	- % de la population cible ayant accès	20%	Département du Plan et Statistique (Ministère de Education)	
1.3.4. Les besoins nutritionnels des élèves leur permettant un bon apprentissage sont assurés.	- % d'enfants bénéficiaires	50%	Département du Plan et Statistique (Ministère de Education)	
1.3.5. L'accès à l'éducation de base pour les jeunes filles et les femmes à risque a augmenté et les disparités entre sexes sont réduites.	- % de la population cible ayant des connaissances sur la SSR et disparité de genre	35%	Département du Plan et Statistique (Ministère de Education)	
1.4. L'accès d'un grand nombre de populations à l'eau potable, à l'assainissement et à un environnement protégé est assuré.	- % des zones forestières par rapport à la superficie des terres émergées. - Taux de prévalence des maladies d'origine hydrique (paludisme, diarrhée, typhoïde, parasitose intestinal, shistosomiase...) - Nombre d'instruments environnementaux (évaluations d'impact, traités internationaux) adoptés pour aligner des politiques environnementales nationales dans des normes internationales	99,3% (1999)	Inventaire forestier	Manque des ressources
		n.d le PNEDD indique le besoin d'aligner politiques environnementales dans des engagements et principes globaux	Rapport de la Direction des Soins de Santé	Fiabilité des données statistiques
1.4.1. La prise de conscience et la mise en pratique du bon usage de l'eau sont améliorées.	- % des populations avec accès à l'eau potable. - % de la population qui utilise correctement une source d'eau potable	84% (2001) *	RGPH/Enquête	Manque des ressources
		n.d	Enquête	Mobilisation de la population / Manque des ressources

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : Services sociaux de base (Santé, éducation, VIH/SIDA et environnement)				
Priorité ou buts nationaux : Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
1.4.2. Un plus grand nombre de la population assure la protection de l'environnement en bénéficiant des mesures d'accompagnement.	- % des terres protégées pour préserver la biodiversité par rapport à la superficie des terres émergées	27,6% (1999)	Inventaire forestier	Mobilisation de la population / Manque des ressources et faiblesse institutionnelle
	- % de population urbaine ayant accès à meilleur système d'assainissement.	29,1% (2001)	RGPH/Enquête	
1.4.3. Les pratiques des populations-cibles en matière d'hygiène et de protection de la ceinture sanitaire sont améliorées.	- % de la population ayant accès à des installations d'assainissement amélioré .	23,3% (2001)	RGPH/Enquête	Manque des ressources
	- % de la population qui utilise correctement des installations d'assainissement amélioré.	n.d	Enquête	Mobilisation de la population
1.4.4. Les communications nationales sur les conventions de Rio sont formulées et diffusées.	- Nombre de rapports produit et diffusés sur la Communication de Rio	1	Rapport Direction de l'Environnement, PNUD et autres institutions concernées Rapports des projets concernés	Manque des cadres techniques et changements institutionnels
1.4.5. Les institutions nationales en charge de la gestion de l'environnement sont renforcées pour la mise en œuvre du PNEDR	- Nombre de cadre formé, mis à niveau dans le domaine et en exercice.	n.d.	Rapport Direction de l'Environnement et autres institutions concernées Rapport de la Direction de l'Environnement, ONG's et projets concernés	Mobilité des cadres techniques et changements institutionnels Faible mobilisation de la population et faiblesse institutionnelle
	- Nombre de communautés et personnes impliquées dans la sauvegarde de protection de l'environnement	n.d.		

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : GOUVERNANCE ET DROITS HUMAINS (Y COMPRIS LA PROTECTION SOCIALE)				
Priorité ou buts nationaux : Reforme des Institutions Publiques, renforcement des capacités, promotion d'une politique de bonne gouvernance				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
Effet de l'UNDAF 2 : D'ici 2011, les institutions publiques assurent la protection des droits humains, l'équité dans la distribution des ressources nationales et le dialogue avec la société civile	- PIB par habitant - IDH	390 USD (2000) 0.604 (2003)	RMDH/RNDH	Volonté politique
2.1. Les institutions publiques sont renforcées afin d'assurer leur réforme et l'application transparente et égalitaire de la loi.	- Degré de satisfaction des citoyens par rapport au respect de leur droits et leur sécurité. - % de conventions internationales ratifiées et intégrées dans la législation nationale. - % de protocoles additionnels ratifiés et appliqués.	n.d. n.d. n.d.	Enquête Rapport de suivi des conventions Rapport de suivi des conventions	Volonté politique/Manque des ressources/Changements institutionnels
2.1.1. Environnement légal et institutionnel assure la protection des enfants, des jeunes et des groupes vulnérables.	- Lois approuvées et en vigueur	n.d.	Bulletin Officiel	Lenteur de la mise en application du cadre légal
2.1.2. La transparence dans l'utilisation des ressources, et en particulier des ressources pétrolières, est assurée	- Existence d'une cour des comptes fonctionnelle et efficace. - Existence d'une gestion budgétaire transparente.	En développement n.d.	Rapport de la cour des comptes Rapports de l'Inspection Générale des Finances	Difficultés d'accès aux rapports
2.1.3. La prise de conscience des populations sur les priorités nationales est renforcée à travers le renforcement des capacités des media.	- No. de programme produit par le gouvernement pour la prise de conscience	30%	Rapport d'évaluation de media (International Alert 2004/2005)	
2.1.4. Le système de gestion d'information socio-économique est amélioré à tous les niveaux.	- Existence d'une base dynamique des données statistiques fiables. - Existence d'un schéma directeur statistique pluriannuel. - Existence d'un département de statistique fonctionnel dans chaque institution clé	n.d. En développement Non	Publication régulière des données par l'INE Plan de collecte des données de l'INE Rapport statistiques sectoriel	Engagement politique Cadre réduit et faible capacité technique en collecte et traitement des données

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Domaine thématique de l'UNDAF : GOUVERNANCE ET DROITS HUMAINS (Y COMPRIS LA PROTECTION SOCIALE)				
Priorité ou buts nationaux : Reforme des Institutions Publiques, renforcement des capacités, promotion d'une politique de bonne gouvernance				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
2.1.5. Les institutions nationales chargées de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité de genre sont développées et renforcées.	- Existence d'un statut légal pour la promotion de l'EEG - % des agents formés en genre dans les secteurs de développement qui utilisent cet approche dans leur travail - Degré de participation des agents formés dans le processus de planification et de mise en œuvre de leurs plans	Non n.d. n.d.	Rapports des différentes structures de mise en œuvre	Engagement politique et disponibilité des ressources
2.1.6. Les capacités des institutions judiciaires sont renforcées et assurent l'Etat de droit.	- Existence d'un plan d'action pour la réforme de la justice - ratio entre le jugement et la mise en accusation	Non n.d.	Rapports des Tribunaux Rapports Min. de la Justice	Disponibilité des ressources (humaine et matérielle) pour la mise en œuvre des réformes Difficultés d'accès aux rapports
2.1.7. Les capacités des institutions en vue d'accélérer la mise en œuvre des réformes dans les domaines de l'éducation et de la santé sont renforcées.	- % de mise œuvre des actions prévues par la réforme du secteur de la santé - % de mise œuvre des actions prévues par la réforme du secteur de l'éducation	n.d. n.d.	Rapports annuels MINSAs et de l'Education Rapports annuels MEC	Engagement politique et disponibilité des ressources
2.1.8. Les droits et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des groupes vulnérables sont promus.	- % des ONGs qui ont des actions de promotion des droits et protections des PvVIH/SIDA. - Existence de textes de lois et mesures en faveur des droits et protection des PvVIH/SIDA.	n.d. Non	Rapports des institutions d'exécutions Bulletin Officiel	Volonté politique pour la mise en application du cadre légal
2.2. Le système d'harmonisation et de la coordination de l'aide est mis en place.	Existence d'un système efficace de coordination des aides	Non	Rapports sectoriels Rapport sur l'exécution du PIP	Volonté politique de faire la coordination des aides
2.2.1. La cellule de l'aide à la coordination est mis en place.	- Existence d'une cellule fonctionnelle	Non	Rapport de la coordination de l'aide	Volonté politique de faire la coordination

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

Domaine thématique de l'UNDAF : GOUVERNANCE ET DROITS HUMAINS (Y COMPRIS LA PROTECTION SOCIALE)				
Priorité ou buts nationaux : Reforme des Institutions Publiques, renforcement des capacités, promotion d'une politique de bonne gouvernance				
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs		Sources de vérification	Risques et hypothèses
	Dénomination	Base de référence		
2.3. Décentralisation effective pour la redistribution du revenu national.	- % de populations satisfaites par rapport à la décentralisation	n.d.	Enquêtes	Volonté politique/Disponibilité des ressources
2.3.1. Les acteurs communautaires disposent des capacités pour promouvoir et participer à leur développement.	- Existence d'une politique de décentralisation mise en oeuvre	Non	Rapport de l'institution chargée de la mise en application	Capacité de gestion des autorités locales et des communautés
2.3.2. Les "câmara distrital" sont renforcées en vue de la gestion rationnelle des ressources.	- % du personnel des câmaras distritais formés en planification et gestion. - Existence d'un budget décentralisé pour l'utilisation des ressources - Nombre de personnes de 3 ^o âge ayant reçu la ration alimentaire	n.d	Rapports des CD	Capacité de gestion des autorités locales
		Non	Rapports des structures d'exécution	Manque de capacité des ONG's

**Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011**

ANNEXE III
Calendrier de suivi-évaluation pour le cycle de programme

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Activités de S-E de l'Equipe de pays	Enquêtes/études	Baseline survey pour certains indicateurs Mise à jour du cadre des indicateurs (base de données communes)	Enquête effet programme 1.1 et 1.2 Mise en place de base de données Mise à jour du cadre des indicateurs (base de données communes)	Enquête effet programme 2.1 et 2.3 Mise à jour du cadre des indicateurs (base de données communes)	Enquête effet programme 1.1 et 1.2 Mise à jour du cadre des indicateurs (base de données communes)	Enquête effet programme 2.1 et 2.3 Mise à jour du cadre des indicateurs (base de données communes)
	Système de suivi	Réunions groupes thématiques (trimestrielles) Réunions comité de pilotage (semestrielles)	Réunions groupes thématiques (trimestrielles) Réunions comité de pilotage (semestrielles)	Réunions groupes thématiques (trimestrielles) Réunions comité de pilotage (semestrielles)	Réunions groupes thématiques (trimestrielles) Réunions comité de pilotage (semestrielles)	Réunions groupes thématiques (trimestrielles) Réunions comité de pilotage (semestrielles)
	Evaluations	Evaluation d'impact et évaluation thématique		Evaluation d'impact et évaluation thématique		
	Revue	Revue annuelle du programme Revue annuelle de l'UNDAF	Revue annuelle du programme Revue annuelle de l'UNDAF	Revue annuelle du programme Revue annuelle de l'UNDAF	Revue annuelle du programme Revue annuelle de l'UNDAF	Revue annuelle du programme Revue annuelle de l'UNDAF
Référence de planification	Jalons de l'évaluation UNDAF		Elaboration des termes de référence de l'évaluation de l'UNDAF	Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF		Evaluation finale de l'UNDAF
	Renforcement des capacités de S-E	Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central	Renforcement de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets			
	Utilisation de l'information	Rapport OMD Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP Rapport du Coordinateur Résident	Rapport OMD Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP Rapport du Coordinateur Résident	Rapport OMD Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP Rapport du Coordinateur Résident	Rapport OMD Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP Rapport du Coordinateur Résident	Rapport OMD Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP Rapport du Coordinateur Résident
	Activités des partenaires					

Système des Nations Unies à São Tomé e Príncipe
Plan Cadre pour le Développement, 2007-2011

Annexe IV : Budget (en US \$) pour l'UNDAF

Composantes du Programme	PNUD	UNICEF	PAM	UNFPA	OMS	TOTAL
L'accès des populations vulnérables aux services de santé de qualité a augmenté	300.000	608.256	905.053	750.000	500.000	3.063.309
La réponse au VIH/SIDA est intégrée dans les priorités nationales	50.000	304.128	473.367	500.000	500.000	1.827.495
L'accès d'un grand nombre des populations à l'éducation de base de qualité est amélioré	0.0	505.504	3.513.034	250.000	0.00	4.268.538
L'accès d'un grand nombre de population à l'eau potable, à assainissement et à un environnement protégé est assuré	150.000	709.537	0.00	0.00	250.000	1.109.537
Les institutions publiques sont renforcées afin d'assurer leur réforme et l'application transparente et égalitaire de la loi	1.150.000	573.088	0.00	500.000	250.000	2.473.088
Système d'harmonisation et de la coordination de l'aide est mis en place	400.000	270.336	0.00	0.00	0.00	670.336
Décentralisation effective pour la redistribution du revenu national	400.000	408.256	288.783	0.00	0.00	1.097.039
Sous total	2.450.000	3.379.105	5.180.237	2.000.000	1.500.000	14.509.342
Appui au programme				250.000		250.000
TOTAL	2.450.000	3.379.105	5.180.237	2.250.000	1.500.000	14.759.342